



**Elles aussi 45 était présente dans la fête de rentrée des associations à Orléans le 4 septembre 2022
Pour parler de parité, promesse de transformations sociétales**



Rentrée en fête
Dimanche 4 septembre 2022
De 11 h à 19 h

Cette fête de rentrée annuelle réunit le premier dimanche de septembre sur les places et quelques rues du centre-ville de nombreuses associations qui vont à la rencontre du public. On rencontrait les associations sportives et culturelles avec leur agenda de propositions pour 2022-2023. On trouvait aussi les associations œuvrant pour les droits humains. Elles aussi 45 se trouvait dans ce secteur, aux côtés d'associations proposant des stands sur égalité, liberté, laïcité.

Elles aussi 45, avait installé son stand autour de la parité politique et du partage du pouvoir à égalité entre femmes et hommes, pour un nouveau modèle républicain, face aux défis économiques, sociétaux et écologiques.

Les affiches présentaient l'état des lieux de la place des femmes dans les instances élues. On trouvait les progrès de ces dernières décennies : après les années 1990, où les femmes étaient très anormalement sous représentées (il n'y avait que 6% de femmes à l'Assemblée nationale, comme en 1945, un demi-siècle plus tôt) il y eut heureusement des progrès ! On trouvait aussi les chiffres de la sous-représentation qui perdure : 20% de femmes maires seulement, sous-représentation flagrante dans les EPCI, dans les communes de moins de 1000h où la loi est muette. Une affiche proposait une étude de la composition du conseil métropolitain d'Orléans métropole, bien loin de la parité dans son exécutif.

Façon de mettre en évidence les points problématiques et parfois mal connus du public sur la sous-représentation des femmes et encore existants en septembre 2022.

On y présentait aussi la « Marianne de la Parité 2022 dans les EPCI »

A peine 20 % de maires femmes !
seulement 19,8% !

Intercommunalités :
11,6% de présidentes
25,6% de vice-présidentes
36% de conseillères

Les élections de mars 2020 ont apporté seulement de petits progrès dans communes et intercommunalités

UNE REPRÉSENTATION EN BRÈS

**« La Marianne de la parité »
de Elles aussi**

Quelle intercommunalité du Loiret sera distinguée par notre « Marianne de la parité » ?

Une enquête est actuellement menée dans le Loiret et dans les départements de la région Centre-Val de Loire

Quelle intercommunalité du Loiret recevra le premier prix ?

Vous le saurez bientôt

Pour toute information :
@ : ellesaussi45@wanadoo.fr
Ou 06 19 79 40 16

Intercommunalités en 2022

Après les élections de 2020,

Résultats nationaux (sources : INSEE/h et DGCL)

Où sont les femmes ? Grand déficit dans la représentation

Les conseillères : 36 %

Les vice-présidentes : 25,6%

Les présidentes : 11,6 %

Fort loin de la parité ! Pourquoi donc ?

Insuffisance du système actuel de « fléchage » à partir des listes communales et abondance de petites communes (72% des communes ont moins de 1000 h)

Que la donne soit changée !

C'est possible :

-avec l'art 28 de la loi engagement et proximité de novembre 2019

-avec des fusions de communes

Pourquoi se priver des compétences des femmes ?

Il faut aller vers la modernité d'une démocratie paritaire

Avec davantage de femmes conseillères communales

Avec davantage de femmes présidentes et vice-présidentes

Un quizz était proposé au public, avec quelques questions générales sur les scandales connus (violences et féminicides, inégalités professionnelles) et des questions quantitatives dont les réponses se trouvaient sur les affiches. Par exemple : les vice-présidences des intercommunalités comptent moins de 30% de femmes (oui/non) et les présidences des intercommunalités comptent plus de 15% de femmes (oui/non)



Il faisait un beau ; ce fut un moment riche d'échanges avec le public. Nous avons échangé avec des habitants en visite et curieux de nos informations, des adhérentes venues soutenir le stand Elles aussi.

Ces échanges doivent perdurer résolument, avec la société civile, avec toutes les femmes, et avec les élus et élus locaux et les Parlementaires. Il faut que changent à la fois les lois sur les modes d'élection (dans les petites communes et les intercommunalités notamment) et les (trop !) vieilles habitudes stéréotypées, inégalitaires, pour oublier le vieux patriarcat du monde politique qui a trop longtemps exclu les femmes. La parité politique apparaît comme un gage de transformation sociétale, pour aller dans le sens de l'égalité et de la modernité pour toutes les femmes, vers un nouveau modèle républicain.

Danièle Bouchoule, Co-présidente et responsable de l'antenne Loiret